

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL - SENIORS DAMES

Mardi 16 MAI 2017 au golf de Saint Cast

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert :

- aux joueuses qualifiées lors des Championnats départementaux de l'année en cours et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- Aux trois premières de l'année précédente.
- En cas de forfait il sera fait appel aux joueuses suivantes du classement départemental.
- Les scratchs ne seront pas remplacés

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement en brut

Les joueurs seront classés dans la série correspondant à l'index qui est le leur à la date limite d'inscription, quel que puisse être éventuellement la série départementale dans laquelle ils se sont qualifiés.

En cas d'égalité pour la première place, play-off en trou par trou

Pour les autres places, départage suivant le logiciel RMS

Dames : boules rouges, 1^{ère} série : index jusque 11,4
2^{ème} série index à partir de 11,5

Ordre des départs :

- 2^{ème} série et 1^{ère} série dans l'ordre décroissant des index dans chaque série

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir au Golf de Saint Cast

Par l'intermédiaire des Délégués Seniors départementaux,
Date limite : 7 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve

Droits d'inscription : 22 euros (chèque à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Golf)

(Règlement joint à l'inscription ou remis avant le départ au golf de Saint Cast)

PRIX

Coupes et cocktail offerts par la Ligue de Bretagne de Golf

Remise des prix, 30 minutes après la fin de l'épreuve, au Club-house du golf.